### LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION

# **BPJEPS**

Spécialité : Animateur

Mention: Animation socio-éducative ou culturelle

Et / Ou

Certificat complémentaire Direction d'ACM (CC DACM)



# **FÉDÉRATION** D'ÉDUCATION **POPULAIRE**

« Éduquer pour demain, s'engager pour donner plus de sens à l'action

éducative locale!»

au service des projets d'accueil et d'animation enfance*ieunesse* 





#### LE BPJEPS



- Le BPJEPS est un diplôme professionnel d'animateur de niveau IV.
- Il est obtenu par la validation de 4 blocs de compétences.

Il prépare à l'exercice du métier d'animateur professionnel, que ce soit auprès d'une collectivité locale ou d'une association (Centre Socioculturel, Maison de Quartier, Espaces Jeunes, EHPAD, etc.).

Organisée sous forme de bloc de compétences, la formation permet, grâce à un positionnement initial, la construction d'un parcours individualisé de formation.

# DESCRIPTIF BPJEPS EN BLOCS DE COMPETENCES

Sous réserve de l'habilitation par la DRAJES Grand Est

Bloc de compétences 1 (BC 1) : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Bloc de compétences 2 (BC 2): Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation

Bloc de compétences 3 (BC 3) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Bloc de compétences 4 (BC 4): Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez être obligatoirement titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS ou STT, en cours de validité.

Et également être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

À noter que vous pouvez être dispensés de la justification de l'expérience d'animateur si vous possédez l'un des diplômes / brevets / qualifications suivants : BAPAAT - CQP Animateur périscolaire - BAFA - BAFD - BAC PRO SPVL - BAC PRO Agricole (toute option) - BEPA (toute option) - BPJEPS (toute spécialité).

#### CC DACM



Le CC DACM est un complément à un BPJEPS ou une formation BPJEPS en cours, sauf le BPJEPS Loisirs tous publics. Il permet de répondre aux exigences de l'article R 227-14 du code de l'action sociale et des familles, qui fixe la liste des qualifications pour diriger des séjours de vacances et des accueils de loisirs.

Le(a) titulaire du CC DACM est responsable de l'accueil de jeunes âgé(e)s de 3 à 17 ans, que ce soit pendant leurs vacances ou lors des temps périscolaires (avant et après l'école).

DESCRIPTIF CC DACM
Sous réserve de l'habilitation par la DRAJES Grand Est

#### Programme et contenus

- √ Les différentes fonctions du directeur
- ✓ Du projet éducatif au projet pédagogique d'un ACM
- √ La règlementation
- √ La gestion de l'équipe pédagogique
- √ Le rôle formateur du directeur
- √ L'administration, l'organisation et la gestion d'un ACM
- √ L'alimentation en ACM

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

- √ Être âgé•e de 18 ans au début de la formation
- √ Être titulaire d'un BPJEPS ou en cours (autre que « Loisirs tous publics »)
- ✓ Justifier d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont une au moins en ACM, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent
- ✓ Être titulaire d'une attestation de secourisme : PSC 1 ou AFPS, PSE 1, PSE 2, SST.

## APPRENTISS AGE



La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA Form'AS.

Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Préinscription en ligne sur : https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription

03 88 28 00 05

contact@form-as.fr www.form-as.fr

Au service du développement de l'action éducative depuis plus de 80 ans,

les Francas sont une Fédération Nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative,

des idées nouvelles et stimulantes. Ils proposent des espaces des milieux.

Réunion d'information **Lundi 23 juin 2025** Espace Formation des Francas 54 20 rue du Colonel FABIEN **54580 AUBOUE** 

# ORGANISATION DE LA FORMATION

#### LIEU DE FORMATION

Espace Formation Association Départementale des Francas 54 20, rue du Colonel FABIEN, 54580 AUBOUE Lieu décentralisé dans le cadre de certaines semaines de formation

### FINANCEMENT DE LA **FORMATION**

Pour un parcours complet (BPJEPS+ CCDACM): 660 heures de formation en centre 7300 € + 10€ d'adhésion. Pour un parcours BPJEPS (4 blocs de compétences): 555h heures de formation en centre 6500€ + 10€ d'adhésion

Pour un parcours CC DACM:

105 heures de formation en centre 1400€ + 10€ d'adhésion Modalités de financement (contacter les Franças pour toute demande spécifique):

- Salariés : CPF de transition professionnelle, OPCO, etc.
- Apprentissage
- ... + d'informations sur le dossier d'inscription

### 18 AOÛT 2025 - 17H

Date limite de retour des dossiers d'inscription (cachet de la poste faisant foi)

### 16 septembre 2025

**Sélections** 

6 octobre 2025

Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation.

Début de la formation en centre (BPJEPS parcours complet/BPJEPS 4 blocs de compétences

23 Mars 2026

Début de la formation en centre (CC DACM)

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

UNION RÉGIONALE DES FRANCAS DU GRAND EST

54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Francas de Meurthe et Moselle 8 allée de Mondorf les bains, 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY 03.83.29.37.23 formation-professionnelle@francas54.org

Association départementale des